

Déclaration préalable

au vol en zone peuplée d'un aéronef sans équipage à bord

Arrêté du 3 décembre 2020 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs sans équipage à bord

Réalisée par Olivier ANDRÉ - DRONE ON AIR
Le 29/01/2024

L'exploitant

Nom DRONE ON AIR
SIRET 798 408 563
Nom commercial DRONE ON AIR
Contact ANDRE Olivier
Courriel support@droneonair.com
Téléphone 02 28 02 13 13

Contact joignable pendant les vols

Civilité Monsieur
Nom AUGÉ
Prénom Gaëtan
Courriel gaetan@droneonair.com
Téléphone 0651936814

Description des vols

Type d'opération Scénarios standard nationaux
Environnement En agglomération
Pilotage de l'aéronef En vue du télépilote
Scénario S3
Hauteur maximale de vol 49 m

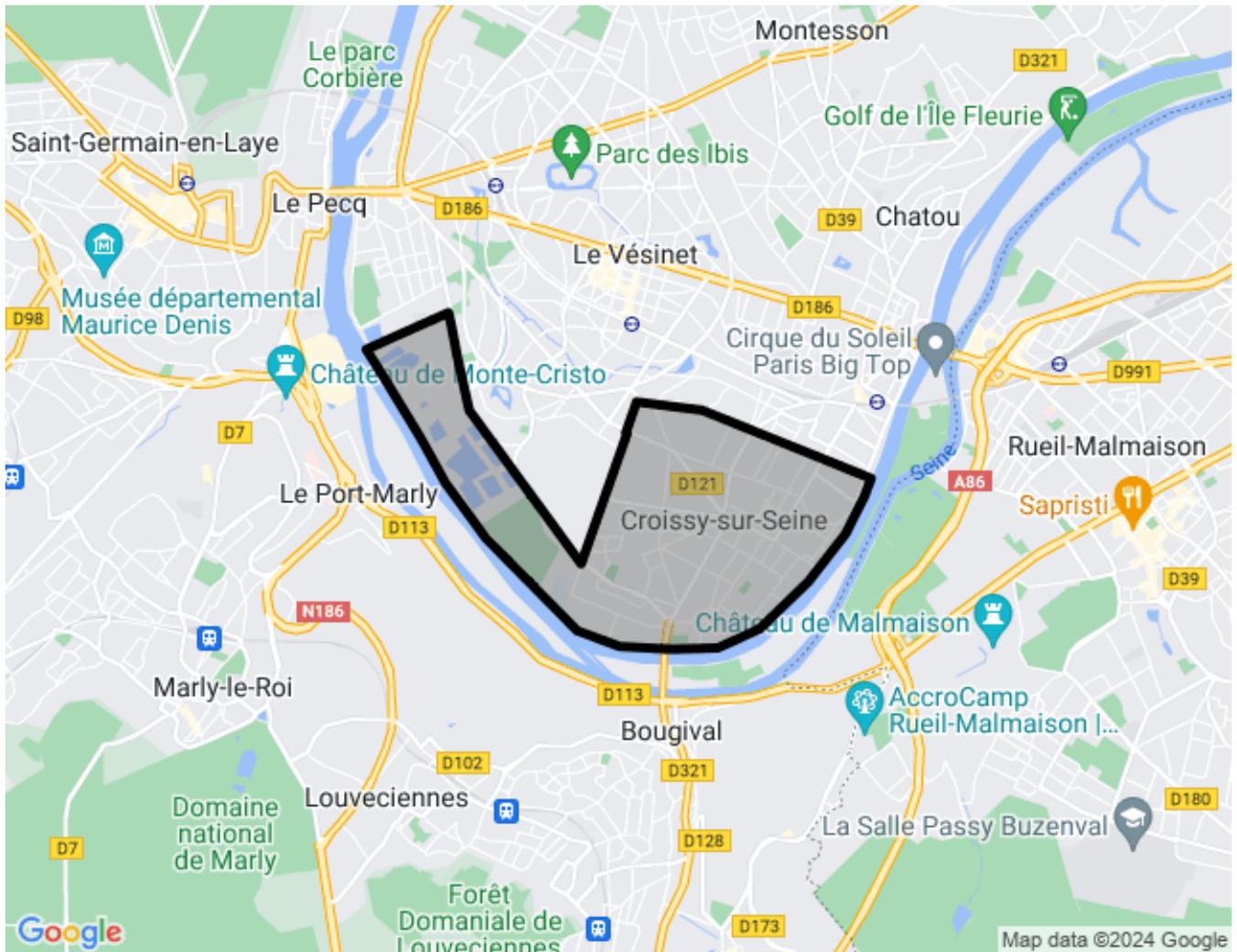
Date des vols

Date de début de vol 06/02/2024 à 21h00
Date de fin de vol 15/03/2024 à 5h30

Zone de vol

Commune Croissy
Code postal 78290
Adresse/description du site Commune de Croissy sur Seine dans son intégralité

Zone de vol détaillée



[Cliquez ici pour voir la carte interactive](#)

Aéronefs susceptibles d'être utilisés

Numéro d'enregistrement	Type d'aéronef	Constructeur	Modèle	Masse maximale (kg)
UAS-FR-328289	Multirotors	DJI	Mavic 3T	1.2

Autres informations utiles

Dans le cadre d'une commande publique, nous avons été retenu pour faire une orthomosaique thermique de l'ensemble du foncier de la commune.

Pièces justificatives à fournir séparément

L'exploitant a été informé qu'il devait transmettre, par retour de courriel, les pièces justificatives suivantes, et que le préavis de 5 jours ouvrables ne commence qu'à réception d'un dossier complet :

- Tout document spécifique éventuellement requis par la préfecture concernée (l'exploitant a été informé que dans le cas d'une première demande auprès d'une préfecture, il devait impérativement la contacter pour connaître les éventuels documents spécifiques exigés).